

Le sénateur Everett: Honorables sénateurs, je propose que le rapport soit étudié à la prochaine séance du sénat.

(La motion est adoptée.)

LES TRAVAUX DU SÉNAT

L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, je voudrais vous signaler deux points découlant de l'intervention du sénateur Everett. En premier lieu, nous espérons que les rapports sur le budget principal et sur le budget supplémentaire (A) paraîtront en même temps au *Feuilleton* et que nous pourrions les étudier mardi.

Le sénateur Flynn: Je suppose qu'ils seront publiés dans le hansard d'aujourd'hui.

Le sénateur Frith: Oui. En deuxième lieu, cela veut dire que nous devrions disposer des deux versions, l'anglaise et la française, des rapports sur le budget principal et sur le budget supplémentaire (A) mardi prochain, jour où le sénateur Everett, président du comité des finances nationales, compte nous en parler. Est-ce que je me trompe?

L'honorable Douglas D. Everett: Honorables sénateurs, c'est exact. Je demanderai également l'autorisation du Sénat de parler des deux budgets en même temps le moment venu, d'après l'ordre du jour, d'étudier le premier d'entre eux, le budget supplémentaire (A), je crois.

Le sénateur Frith: Honorables sénateurs, je vous rappelle que le sénateur Everett nous a prévenu officieusement qu'il m'inviterait à demander l'autorisation que le comité permanent des finances nationales siège en même temps que le Sénat mercredi prochain, le 17 juin 1981. Nous en avons discuté tous deux et, d'après ce que j'en ai compris, 3 h 30 de l'après-midi serait une bonne heure. Il n'est pas nécessaire de préciser l'heure dans la motion, mais on pourrait considérer que cela fait partie de la requête faite au nom du sénateur.

● (1415)

J'invite donc le sénateur Everett à répondre à toute question que les honorables sénateurs pourraient poser à propos de l'autorisation du comité à siéger en même temps que le Sénat mercredi prochain, le 17 juin.

FINANCES NATIONALES

AUTORISATION AU COMITÉ DE SIÉGER EN MÊME TEMPS QUE LE SÉNAT

L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement), avec la permission du Sénat et nonobstant l'article 45(1)a) du Règlement, propose:

Que le comité permanent des finances nationales soit autorisé à siéger en même temps que le Sénat mercredi prochain, le 17 juin 1981, et que l'application de l'article 76(4) du Règlement soit suspendue à cet égard.

Son Honneur le Président: Permission accordée, honorables sénateurs?

Des voix: Oui.

(La motion est adoptée.)

[Français]

LES TRAVAUX DU SÉNAT

L'AJOURNEMENT

L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, avec la permission du Sénat et nonobstant l'article 45(1)g) du Règlement, je propose, avec l'appui du sénateur Perrault, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné à mardi prochain, le 16 juin 1981, à huit heures du soir.

Son Honneur le président: Est-ce que la permission est accordée, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

L'honorable Jacques Flynn (leader de l'opposition): Peut-être, avant que la motion soit mise aux voix, le leader adjoint du gouvernement pourrait nous dire, d'abord, le plan immédiat, pour la semaine prochaine. Si je comprends bien, on prévoit une semaine normale, mardi, mercredi et jeudi, à moins de circonstances exceptionnelles. Mais, l'autre semaine cause un problème, évidemment, parce que je comprends qu'il n'est pas question que le Sénat siège le jour de la Saint-Jean-Baptiste le 24, qui est un mercredi. Quel genre de programme le leader adjoint a-t-il à l'idée pour cette semaine-là? Je pense que s'il pouvait nous faire part de ses projets, cela aiderait les plans des sénateurs.

Le sénateur Frith: Honorables sénateurs, en ce qui concerne la première suggestion ou le premier point soulevé par l'honorable leader de l'opposition, je puis dire que oui, c'est notre intention d'avoir une semaine normale, la semaine prochaine, c'est-à-dire, mardi soir à huit heures, mercredi à deux heures de l'après-midi et jeudi après-midi, comme normalement.

En ce qui concerne les deux semaines qui suivront nous avons un double problème. C'est-à-dire que nous avons le même problème pour les deux semaines. Tel que soulevé ou mentionné par l'honorable leader de l'opposition, le mercredi de la semaine suivante, on trouvera une fête, le jour de la Saint-Jean-Baptiste. Si je comprends bien, ce n'est pas un ordre du Sénat que l'on ne siège pas, mais c'est un ordre de l'autre endroit, et normalement, nous suivons la coutume de ne pas siéger le jour de la fête de la Saint-Jean-Baptiste.

La semaine suivante, on aura une autre fête au milieu de la semaine, soit le premier juillet. Notre suggestion, dans le sens du leadership ici, et avec le leadership de l'autre côté, c'est que nous avons un plan, ou un brouillon, en tous les cas une suggestion: c'est de siéger les deux semaines, le lundi . . .

Le sénateur Flynn: A quelle heure?

Le sénateur Frith: Lundi, le 22 juin à huit heures; mardi, le 23 juin à deux heures de l'après-midi, et si nécessaire, à huit heures du soir et l'on ne siégerait pas le mercredi, ni le jeudi, ni le vendredi. Ceci est sous réserve que, si quelque chose d'importance arrive, par exemple, une décision de la Cour suprême ou d'autre législation qui exige notre attention ici pour les deux autres jours, nous devons nous tenir prêts à changer nos plans.

Mais, comme plan provisoire, en tous les cas, et probablement un plan que nous pouvons suivre, c'est de siéger les deux semaines ainsi: c'est-à-dire la semaine qui commence le 22 juin et la semaine qui commence le 29 juin, seulement le lundi à